

## Situation financière



Nous maintenons toujours le cap vers l'équilibre budgétaire. Notre budget annuel est de 85 796 021 \$ pour l'année en cours.

Nous procédons officiellement à l'achat d'un logiciel de «système intégré de gestion de la paie et des ressources humaines» qui permettra d'effectuer des horaires de temps électroniques. Cette acquisition est effectuée en collaboration avec deux autres établissements de la région.

Nous adopterons, en cours d'année, un logiciel qui nous permettra de procéder à l'analyse des coûts exacts de nos soins et services et d'une multitude d'autres facteurs concernant notre clientèle. À la lumière des données recueillies, il nous sera possible d'avoir un meilleur portrait des besoins de notre clientèle, d'adapter notre offre de service en conséquence et de comparer nos résultats à ceux des autres centres. Ce dossier est véhiculé sous le nom « coût par cas ».

## Suivi de la démarche d'agrément...

Suite à l'obtention d'un agrément conditionnel, nous devons soumettre un rapport en janvier 2010 faisant état de l'avancement de nos travaux quant à la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux exigences des pratiques organisationnelles requises (POR) que nous ne rencontrons pas à l'heure actuelle. Il est important de savoir que, malgré le caractère « conditionnel » de cet agrément, celui-ci nous est acquis pour les trois prochaines années. Toutefois, nous ne croyons pas être en mesure de mettre en place toutes les mesures nécessaires à l'obtention de l'agrément sans condition au cours des quelques prochains mois. La démarche d'agrément est un processus d'amélioration continue que nous devons intégrer à nos pratiques quotidiennes.

## 0-5-30...

Nous soulignons la première année d'implantation du Programme 0-5-30 dans notre établissement. Notre kinésiologue, M<sup>me</sup> Noémie Tremblay, a présenté les grandes lignes de ce projet basé sur les résultats obtenus par le sondage interne effectué au sujet des habitudes de vie des employés. Les principales activités réalisées à ce jour sont l'offre de paniers de fruits, la gestion du contenu des machines distributrices, la création d'un feuillet d'information trimestriel, la constitution de clubs de marche et bien d'autres choses à venir. Si vous avez des questions au sujet des activités offertes dans le cadre de ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec elle au 6328.



**Nominations... renouvellement...** Le mandat de M<sup>me</sup> Marie-Andrée Tremblay, à titre de Commissaire locale aux plaintes et à la qualité, a été renouvelé en collaboration avec les deux autres CSSS du Lac-Saint-Jean. Cette dernière accorde 40 % de son temps à notre CSSS en vertu de cette entente.

M<sup>mes</sup> Caroline Guay et Josée Lalancette siègeront au sein du CA de la Corporation résidence Le Pionnier d'Hébertville inc.

*Le rapport annuel a été déposé aux membres du CA. Celui-ci sera accepté lors de la prochaine rencontre.*

### **Rapport annuel du Comité des usagers**

Ce rapport fait état des réalisations du Comité et démontre que cette instance prend de plus en plus de place dans la vie de l'organisation. Les membres du comité ont participé à plusieurs activités de promotion et d'information auprès des usagers et de la population. Ils ont également participé activement à la correction de certaines insatisfactions soulevées par les résidents.

Une motion de félicitations a été adoptée par le conseil pour tout le travail effectué.



### **Recrutement médical...**

Une activité de recrutement médical a été organisée le 6 août dernier à titre d'opération de charme pour dix-huit résidents et résidentes de la région. La réponse a été fort positive et le coordonnateur, D<sup>r</sup> Michel Guay, a espoir de récolter des fruits de cette petite séduction...

### **Entente de service en anesthésie**

Le directeur général était fier d'annoncer que les négociations d'un protocole d'entente avec le CSSS de Jonquière, visant à améliorer notre offre de service en anesthésie/chirurgie, vont bon train. Cette entente prévoit un échange de service en anesthésie entre nous et le CSSS de Jonquière. Pour ce faire, nous recruterons donc un anesthésiste supplémentaire, ce qui portera le nombre à cinq, sous l'égide d'un poste réseau. Tous les membres de l'équipe se partageront le temps nécessaire au soutien de l'offre de service de Jonquière.

### **Entente pour un poste réseau en orthopédie**

Afin de permettre la venue d'un nouvel orthopédiste dans le secteur Lac-Saint-Jean, une entente visant à offrir un poste réseau en orthopédie avec le CSSS de Domaine-du-Roy a été conclue. De cette façon, nous pourrons désormais compter sur une équipe de cinq médecins spécialistes en nos murs. L'essentiel de l'entente vise principalement à compléter la garde d'urgence régionale en orthopédie. Ce médecin sera basé à Alma pour sa pratique quotidienne.

### **Soli-Can**

Nous poursuivrons notre partenariat avec Soli-Can grâce à la signature d'une nouvelle entente. Nous ferons en sorte que ce partenariat continue de façon cordiale lorsque l'organisme déménagera à l'extérieur de nos murs.

*L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 20 octobre 2009 à 18 heures. Le rapport annuel sera alors présenté.*